

V. 2. 2. 2. L'inventaire patrimonial et emblématique

Les monuments historiques

La carte ci-contre localise les **80 monuments historiques** répertoriés dans l'aire d'étude globale. 52 d'entre eux sont situés dans l'AEE, 27 dans l'aire d'étude rapprochée (AER) et 1 dans l'aire d'étude immédiate (AEI). L'aire d'étude éloignée comprend donc 52 monuments historiques : 21 classés, 19 inscrits, 4 partiellement classés, 7 partiellement inscrits et 1 partiellement classé-inscrit.

Les monuments inventoriés sont en majorité des monuments religieux (21 églises, 1 abbaye, 2 temples protestants), mais aussi des châteaux (7), des sites de vestiges gallo-romains (5 dolmens et tumuli) et des éléments du patrimoine bâti urbain (9 maisons, logis et halles).

Parmi les 52 monuments historiques de cette aire d'étude, aucun ne présente d'enjeu fort, 25 présentent des enjeux modérés et 27 des enjeux faibles. Aucun monument ne présente de sensibilité forte. Un présente une sensibilité modérée. Trois présentent une sensibilité faible vis-à-vis de la zone projet et un présente une sensibilité très faible. (Cf Tableau 3 : Inventaire des monuments historiques dans l'AEE p 53 de l'étude paysagère).

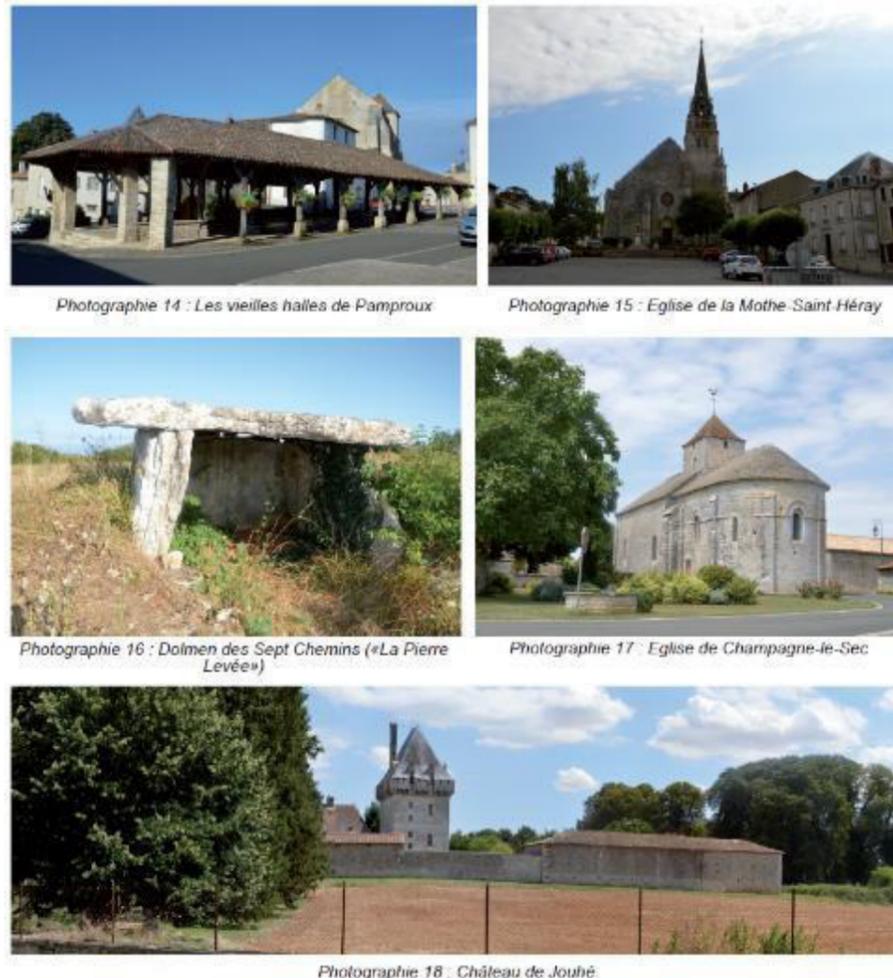


Figure 147 : Illustrations de monuments historiques de l'aire d'étude éloignée
 (Source : ENCIS Environnement)

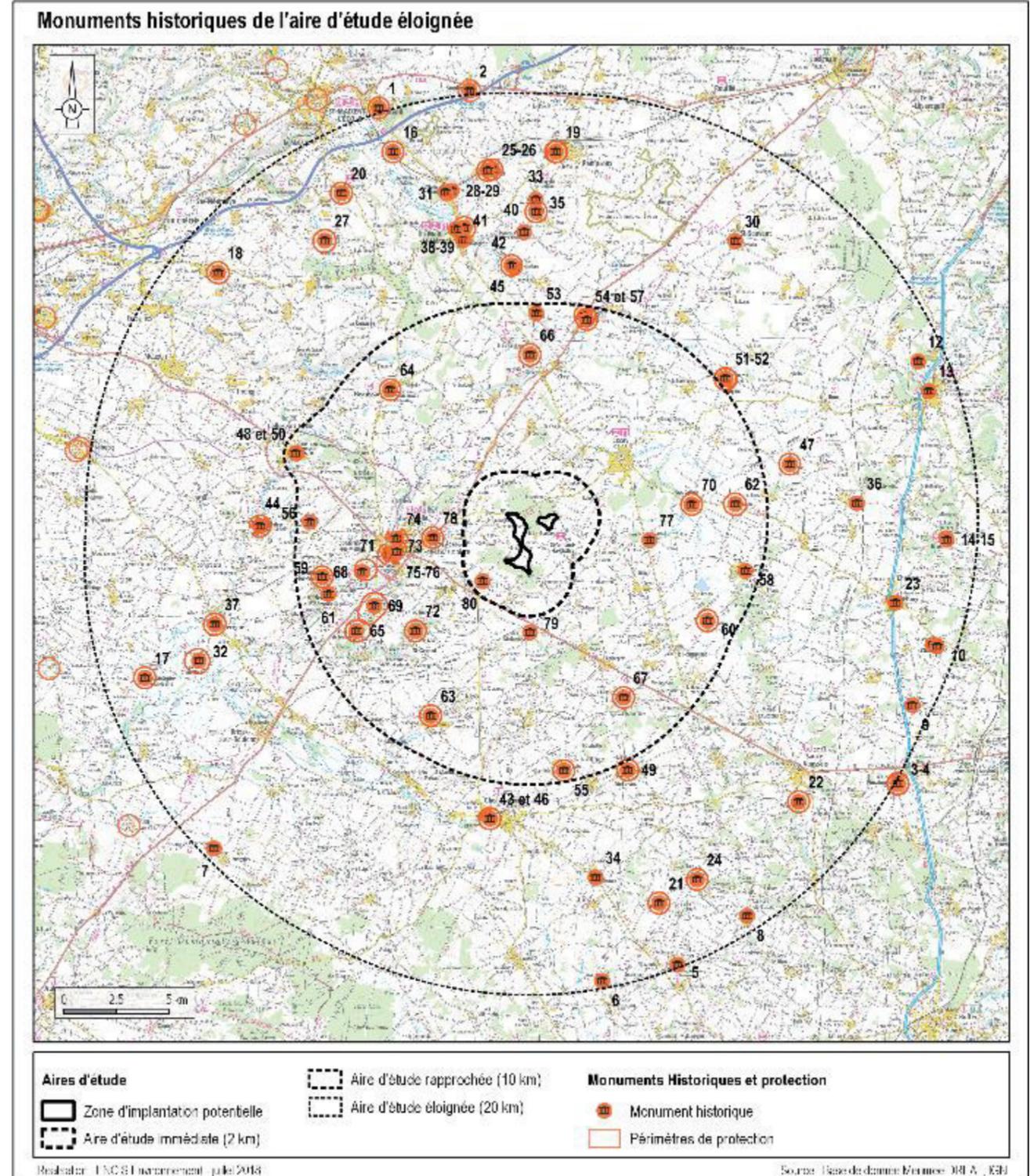


Figure 148 : Monuments historiques de l'aire d'étude éloignée
 (Source : ENCIS Environnement)

Les sites protégés inscrits ou classés

Quatre sites protégés, dont trois classés et un inscrit, ont été recensés dans l'aire d'étude éloignée. Ils sont localisés sur la carte ci-après. Il s'agit d'éléments de patrimoine urbain et d'un site naturel (La Pierre au Diable). Deux de ces sites se situent dans l'aire d'étude éloignée.

Les sites patrimoniaux remarquables

On dénombre **trois sites patrimoniaux remarquables** dans le périmètre d'étude globale (un seul se trouve dans l'aire d'étude éloignée) : les SPR de Verrines-sous-Celles et de Celles-sur-Belle dans l'AEE et celui de Melle dans l'AER.

Les sites UNESCO

Aucun site UNESCO n'a été identifié dans l'aire d'étude éloignée.

Parmi les sites recensés, aucun ne présente d'enjeu fort, mais des enjeux faibles et modérés. La sensibilité est nulle à très faible pour ces sites. (Cf Tableau 4 : Inventaire des sites protégés et des sites patrimoniaux remarquables de l'aire d'étude éloignée p 55 de l'étude paysagère).

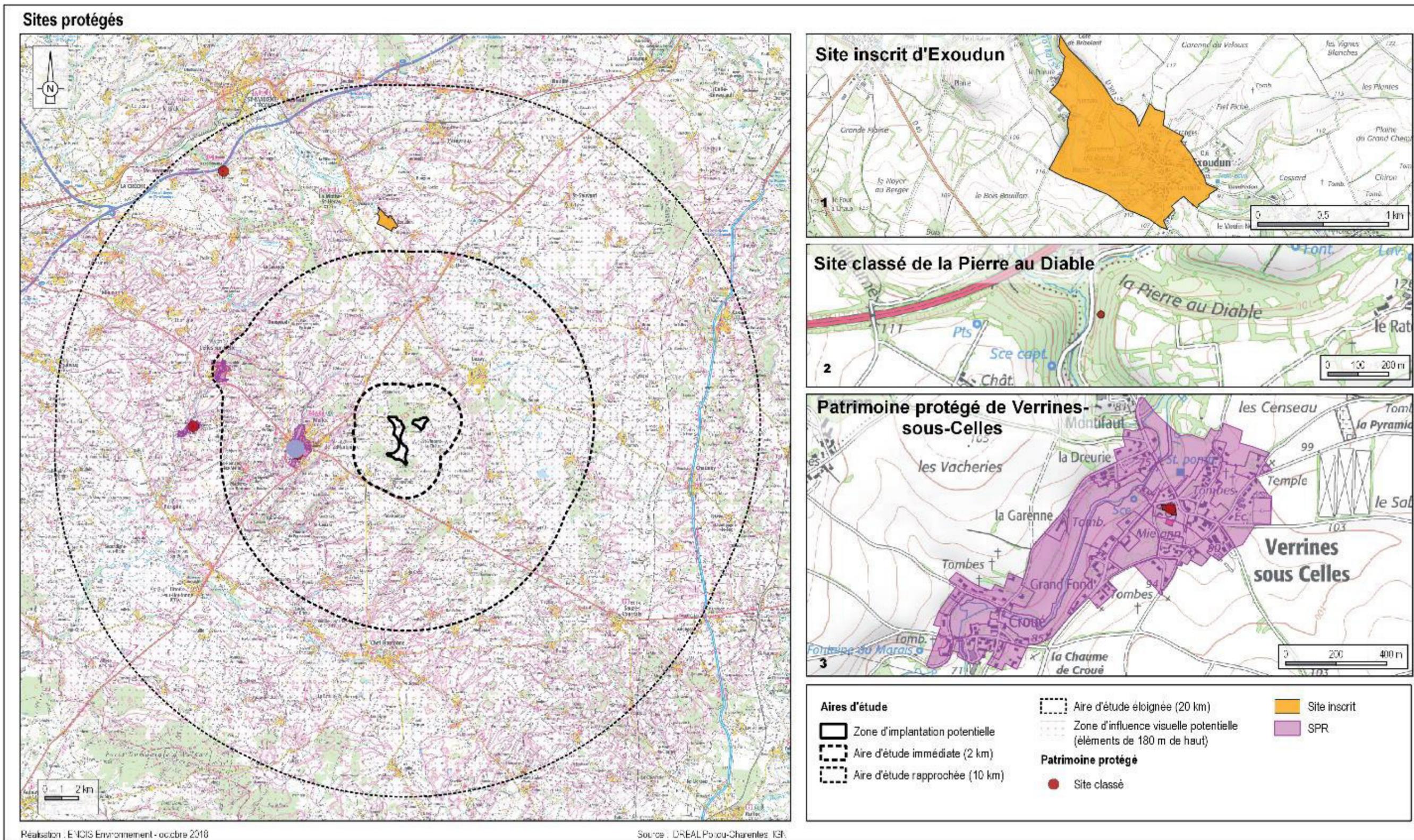


Figure 149 : Sites inscrits, sites classés et sites patrimoniaux remarquables dans l'aire d'étude éloignée
 (Source : ENCIS Environnement)

V. 2. 2. 3. Le contexte touristique

Le département des Deux-Sèvres n'est pas une destination touristique importante, son image n'est pas identifiable à l'échelle nationale et encore moins internationale. Il n'existe pas de grand pôle d'attraction sur ce territoire, qui se trouve en revanche en situation d'arrière-pays ouvert sur des destinations régionales telles que le Puy du Fou, la vallée de la Loire, le Marais Poitevin (en partie dans les Deux-Sèvres), le Futuroscope, la Rochelle et la côte atlantique.

Le Pays Mellois met en avant son patrimoine architectural et culturel riche, notamment ses églises (« escapade romane ») et ses cités labellisées Villes d'Art et d'Histoire, Petites Cités de Caractère (Melle, Celles-sur-Belle, la Mothe-St-Héray). Le tourisme vert est valorisé (nature, loisirs, détente, randonnée...), ainsi que la gastronomie et les produits du terroir (Route du Chabichou et des Fromages de Chèvre).

Parmi les sites touristiques, aucun ne présente d'enjeu fort. Quatre ont des enjeux modérés, les autres enjeux sont faibles.
La sensibilité est nulle et faible pour un seul site touristique (GR655-Chemin de St Jacques de Compostelle).
(Cf Tableau 5 : Inventaire des sites touristiques de l'aire d'étude éloignée p 58 de l'étude paysagère).

V. 2. 3. Synthèse des enjeux et sensibilités de l'aire d'étude éloignée

L'aire d'étude éloignée se situe dans le département des Deux-Sèvres (région Nouvelle-Aquitaine). Son territoire peut être découpé en plusieurs entités paysagères regroupées en grandes familles : plaines vallonnées et/ou boisées, plaines et champs ouverts, paysages de bocages, paysages de vallées et paysages de terres boisées. L'hydrographie est marquée par cinq cours d'eau principaux, aux quatre points cardinaux : la Sèvre Niortaise au nord, la Dive à l'est, l'Aume au sud et la Béronne et la Boutonne à l'ouest.

Le relief, peu accentué, oscille entre 65 m (dans la vallée de la Sèvre Niortaise) et 186 m (sur l'anticlinal de Melle qui traverse l'AEE selon un axe nord-ouest / sud-est).

Dans l'AEE, la ville principale est Chef-Boutonne (au sud), implantée dans la vallée de la Boutonne. L'habitat est globalement réparti sous forme de petits bourgs sur l'ensemble du territoire, reliés entre eux par un réseau de communication dense.

Les sensibilités sont relativement limitées à cette échelle en raison de l'éloignement ainsi que du relief et de la végétation : Chef-Boutonne (sensibilité nulle), Mougou-Thorigné (nulle), Fressines (nulle), La Mothe-St-Héray (nulle), Pamproux (faible), Couhé (nulle), Sauzé-Vaussais (nulle), Chaunay (nulle), Brioux-sur-Boutonne (nulle) et Périgné (nulle).

Le réseau de communication donne également à voir les paysages de l'AEE et les perceptions potentielles du projet depuis les principaux axes sont analysées à ce titre. Globalement, dans l'AEE, les axes de communication n'offrent que des perceptions très ponctuelles, voire furtives, d'un projet de grande hauteur dans la ZIP, les perceptions étant limitées par la végétation (boisements morcelés et alignements accompagnant souvent les routes) : A10 (sensibilité nulle), N10 (faible), D950 (faible) et D948 (faible).

En termes de patrimoine, l'aire d'étude éloignée comporte 52 monuments historiques : 21 classés, 19 inscrits, 4 partiellement classés, 7 partiellement inscrits et 1 partiellement classé-inscrit. Les monuments inventoriés sont en majorité des monuments religieux (21 églises, 1 abbaye, 2 temples protestants), mais aussi des châteaux (7), des sites de vestiges gallo-romains (5 dolmens et tumuli) et des éléments du patrimoine bâti urbain (9 maisons, logis et halles). Parmi les 52 monuments historiques de l'AEE, aucun monument ne présente de sensibilité forte. Un présente une sensibilité modérée. Trois présentent une sensibilité faible vis-à-vis de la zone projet et un présente une sensibilité très faible. Le contexte touristique est peu important et la plupart des sites d'intérêt sont également concernés par des protections réglementaires.

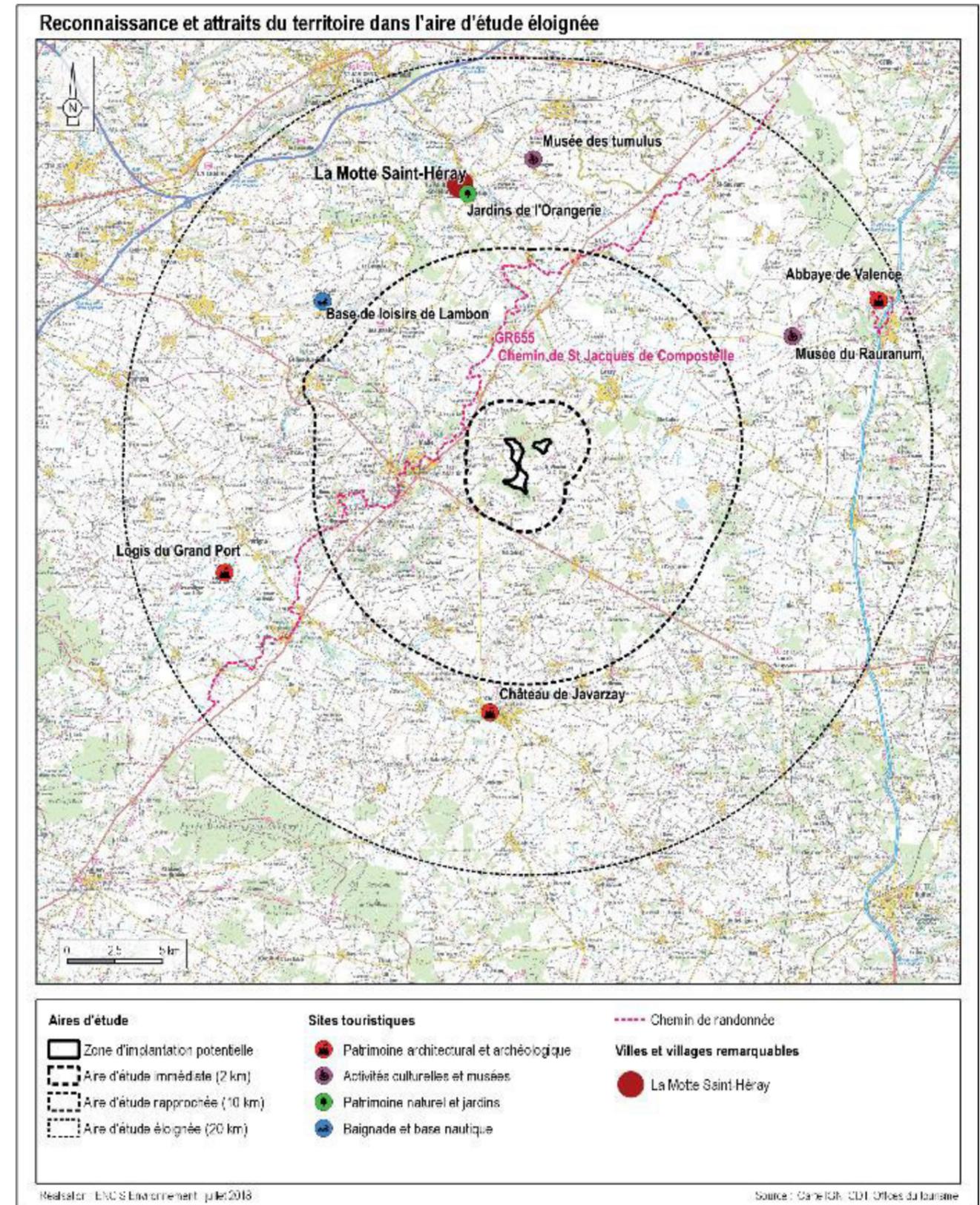


Figure 150 : Sites touristiques de l'aire d'étude éloignée
(Source : ENCIS Environnement)

V. 2. 4. Les enjeux et sensibilités de l'aire rapprochée

V. 2. 4. 1. L'analyse des structures paysagères

Le paysage de l'AER est **principalement composé de parcelles agricoles** (cultures), entre lesquelles s'intercalent des **boisements** de taille moyenne. Les principales lignes de force de ces paysages sont les vallées principales (La Sèvre Niortaise au nord, la Béronne à l'ouest et la Dive à l'est), cependant peu marquées d'un point de vue topographique. Les lieux de vie sont répartis sur le territoire, avec Melle comme ville principale à cette échelle, implantée dans la vallée de la Béronne.



Figure 151 : Parcelles agricoles ouvertes permettant une perception partielle de la ZIP derrière la végétation boisée (Vue 1)
 (Source : ENCIS Environnement)

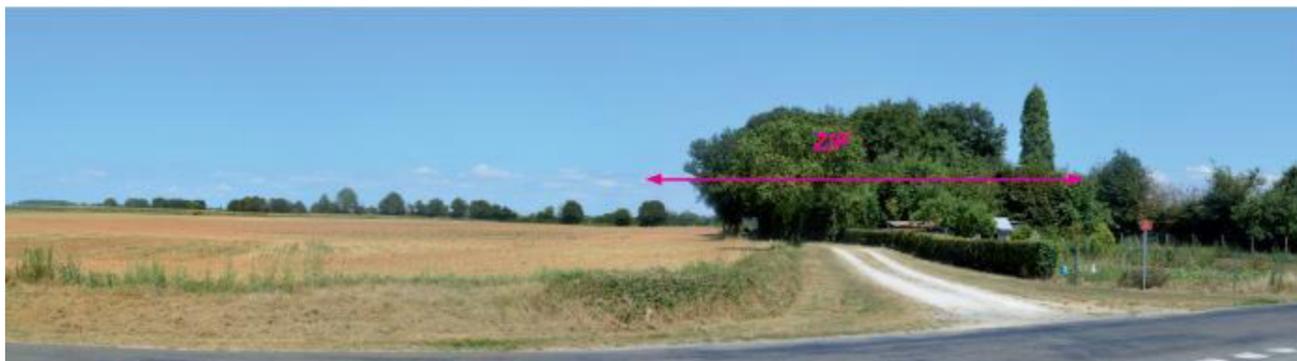


Figure 152 : Alternance d'espaces ouverts et fermés par les boisements (Vue 2)
 (Source : ENCIS Environnement)

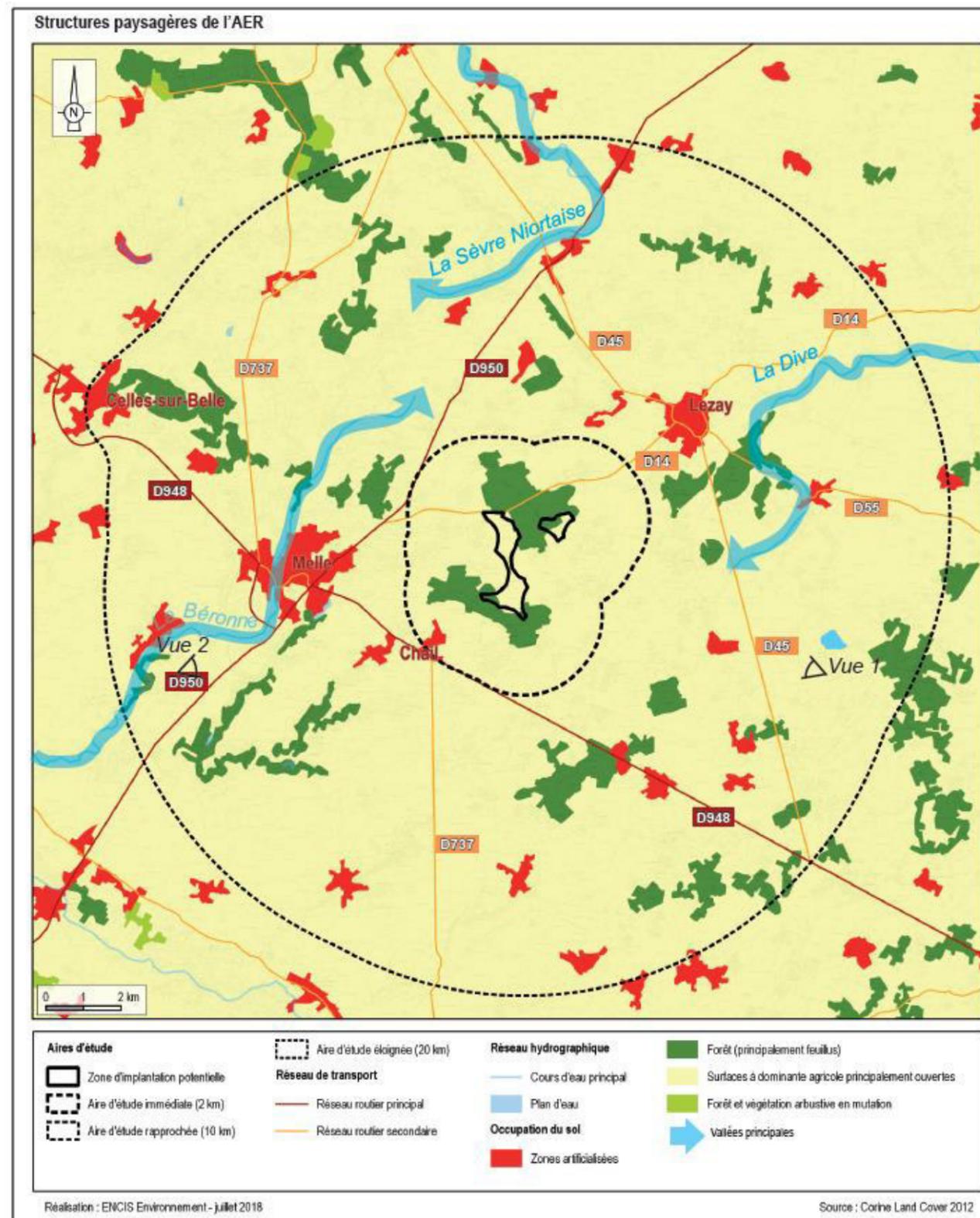


Figure 153 : Structures paysagères de l'AER
 (Source : ENCIS Environnement)

V. 2. 4. 2. Les perceptions visuelles de l'AER

Depuis les principales villes et leurs routes d'accès

- **Melle** (3 607 habitants en 2015). Située à environ 3,7 km à l'ouest de la ZIP, la ville de Melle est le pôle urbain le plus important de l'aire d'étude globale. Son histoire remonte à l'époque gallo-romaine. De nombreux édifices ont été bâtis au cours de l'époque féodale, avec notamment le plus emblématique qu'est l'église St-Hilaire mentionnée vers 1080 et reconstruite au XIIème siècle. Au XXème siècle, la ville se développe en lien avec l'industrie chimique (sucrierie-distillerie puis chimie dérivée de l'alcool avant d'être un laboratoire de recherche). A cette époque se développe également les premiers lotissements. La richesse de ce patrimoine fait l'objet d'une protection en tant que SPR (Site Patrimonial Remarquable). Le cœur de la ville, centré sur la vallée de la Béronne, ne présente aucune relation visuelle avec la ZIP. On identifie cependant des visibilitées depuis les zones périphériques, plus hautes. La végétation accompagnant les habitations s'ajoute aux masques bâtis pour limiter cette relation visuelle entre la ville et la ZIP. **La sensibilité vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP est faible.**
- **Lezay** (2 058 habitants en 2015). Situé à environ 3,2 km au nord-est de la ZIP, Lezay possède une histoire riche remontant au Moyen-Age, passant ensuite de la baronnie au marquisat. Depuis le centre du village, des perceptions sont possibles depuis les routes pointant vers la ZIP comme la D14. Quelques vues dégagées en périphérie du bourg sont également identifiées. **La sensibilité vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP est faible.**
- **Celles-sur-Belles** (3 752 habitants en 2015). Située à environ 9,8 km au nord-ouest de la ZIP, la ville labellisée « Petite Cité de Caractère » est connue pour son Abbaye Royale, monument historique classé qui attire de nombreux visiteurs tous les ans. Le centre historique et son abbaye sont implantés en bordure de la Belle. La ville s'est étendue de part et d'autre de la vallée. Une zone industrielle occupe le nord du bourg. Centré sur la vallée de la Belle, le cœur du village ne présente aucune relation visuelle avec la ZIP. D'autre part, le relief présent à l'est du village et la végétation constituent des masques visuels. Quelques perceptions sont identifiées depuis les secteurs les plus hauts et les plus dégagés comme au niveau des Champs de Niort mais elles sont limitées par la végétation à l'arrière-plan qui masque la ZIP sur une grande partie de sa hauteur. **La sensibilité vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP est très faible.**
- **Chenay** (489 habitants en 2015). Situé à environ 9,6 km au nord de la ZIP, le bourg s'est développé en alignement puis de part et d'autre de la D507. Les masques bâtis mais également le relief et la végétation limitent fortement les échappées visuelles vers la ZIP. **La sensibilité vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP est très faible.**
- **Beaussais** (981 habitants en 2015). Le village se situe à environ 8 km au nord-ouest de la ZIP. Construit dans une légère dépression, il possède peu d'espaces en relation visuelle avec la ZIP. Quelques très rares perceptions sont identifiées depuis les espaces en hauteur au nord-ouest du village (chemin des Goupilles) ou une fenêtre dans la végétation de bord de route laisse apercevoir la ZIP. **La sensibilité vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP est très faible.**
- **Tillou** (335 habitants en 2015). Ce petit bourg est situé en rebord de vallée, de part et d'autre de la Somptueuse à environ 8 km au sud-ouest de la ZIP. Il présente une forme agglomérée, sans avoir toutefois de noyau central. L'habitat est relativement dense et est agrémenté de nombreux jardins. La zone de contact avec les espaces cultivés périphériques est généralement marquée par la présence de haies. Quelques perceptions sont identifiées comme notamment depuis le nord du village à proximité du silo. Dans les autres cas, les haies entourant le bâti constituent des masques visuels. **La sensibilité vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP est très faible.**
- **St-Romans-lès-Melle** (727 habitants en 2015). Ce bourg est situé en rebord de la vallée étroite de la Béronne, à près de 8 km à l'ouest de la ZIP. Le bourg ancien s'est étendu le long de la vallée vers le sud et vers le nord, de l'autre côté d'un vallon affluent. Les habitations s'inscrivent sur les pentes, entre plaine cultivée et vallée boisée et pâturée. Sur les parties hautes des versants de la Béronne, des vues dégagées vers la ZIP sont identifiées notamment au niveau du cimetière, à l'ouest, ou encore depuis les lotissements récents à l'est. **La sensibilité vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP est faible.**



Figure 154 : Perception limitée de la ZIP depuis l'est de Melle
(Source : ENCIS Environnement)

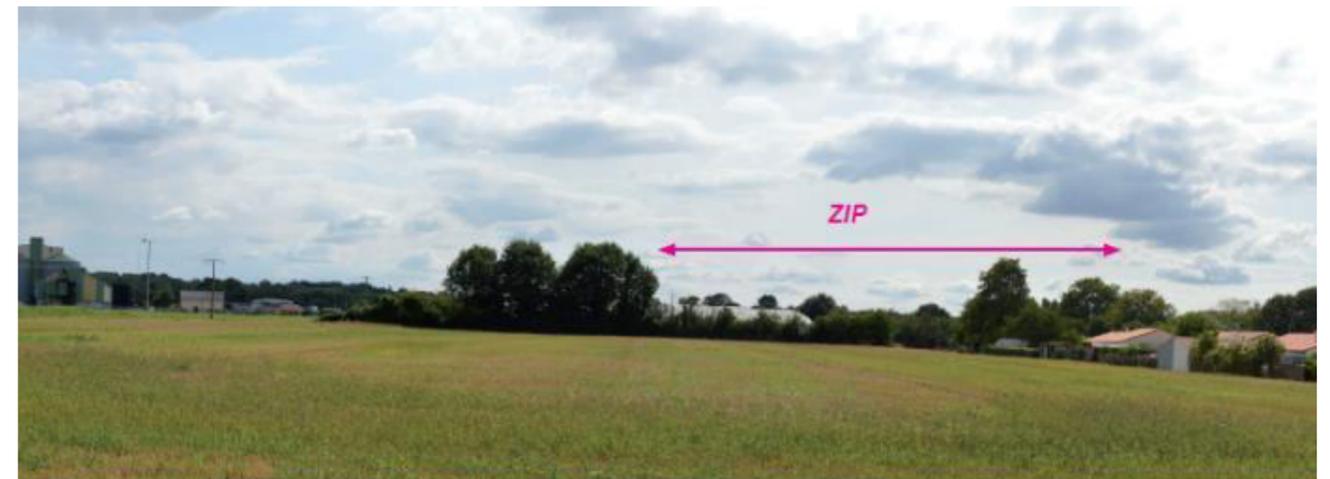


Figure 155 : Ouverture visuelle dans le bourg de Lezay
(Source : ENCIS Environnement)

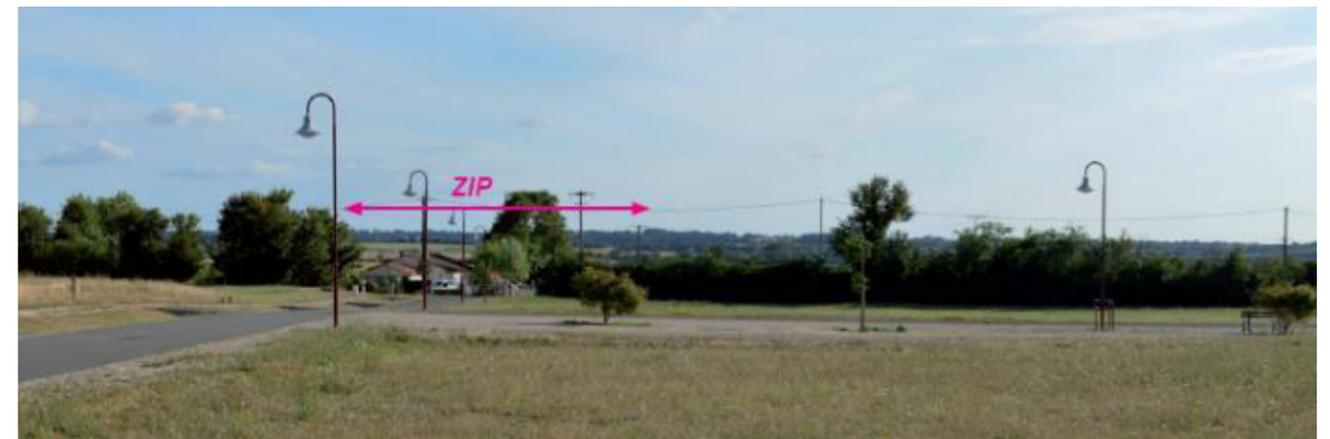


Figure 156 : Visibilité partielle de la ZIP depuis les habitations à l'est de Chenay
(Source : ENCIS Environnement)

- **Mazières-sur-Beronne** (392 habitants en 2015). Construit sur le versant sud de la Béronne, à environ 8,4 km au sud-ouest de la ZIP, le village (composé de plusieurs hameaux) est implanté sur un point haut du relief. Les perceptions ne sont pourtant pas systématiques et restent limitées aux ouvertures dans la végétation de bord de route ou aux points de vue présentant la ZIP dans l'axe de la route (rue de la Gare). **La sensibilité vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP est faible.**
- **Pouffonds** (410 habitants en 2015). Situé à environ 3 km au sud-ouest de la ZIP, le village présente une organisation linéaire orientée selon un axe sud-ouest / nord-est pointant vers la ZIP. La traversée du bourg par la D44 ne laisse quasiment pas de possibilité de perception de la ZIP. Quelques vues dégagées sont identifiées depuis les espaces périphériques. Ces vues, peu nombreuses, permettent de percevoir l'emprise nord-sud de la ZIP. **La sensibilité vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP est faible.**
- **Gournay-Loizé** (867 habitants en 2015). Situé à environ 6,3 km au sud de la ZIP, le village de Gournay ne présente pas de cœur ancien au bâti dense. Le tissu urbain est organisé de manière plutôt lâche sur un léger rebord dégagant des perceptions vers l'extérieur. Ainsi, plusieurs vues ouvertes vers la ZIP sont identifiées. L'éloignement limite la prégnance de la ZIP dans ces perceptions. **La sensibilité vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP est faible.**
- **Loizé** se situe à 8,9 km au sud de la ZIP et présente une organisation du bâti rayonnante mais peu dense. Du fait d'une implantation à l'extrémité est de la vallée de Maugrenant, le relief limite fortement les perceptions, en plus de l'éloignement. Quelques visibilité partielles, limitées à la partie haute de la ZIP, sont identifiées (cimetière, sortie nord-ouest du village). **La sensibilité vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP est très faible.**
- **Ste Soline** (359 habitants en 2015). Situé à environ 6 km au nord-est de la ZIP, le village présente un cœur au bâti aligné sur rue ne permettant aucune échappée visuelle vers la ZIP. Aucune vue n'est identifiée depuis le village ou ses alentours en raison notamment de la trame boisée qui l'accompagne. **La sensibilité vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP est nulle.**
- **Sepvret** (612 habitants en 2015). Situé à environ 5 km au nord, le village ne présente pas de cœur bien identifié. Le bâti est relativement dispersé et accompagné d'une végétation importante. Sepvret est implanté au sud de la vallée de la Sèvre Niortaise. Les routes, souvent bordées de haies boisées, permettent peu de perceptions vers la ZIP. Quelques visibilité sont identifiées, notamment au sud du village. **La sensibilité vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP est très faible.**
- **Chey** (572 habitants en 2015). Situé à environ 6 km au nord-est de la ZIP, le village présente une organisation linéaire le long de la D950, au sud de la Sèvre Niortaise. Au sein du village, les masques liés au bâti, au relief et à la végétation ne permettent aucune vue vers la ZIP. De très faibles relations visuelles sont identifiées. **La sensibilité vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP est très faible.**

Les sensibilités de ces villes varient de nulle à faible.



Figure 157 : Vue dégagée vers la ZIP depuis la D301 à l'est de Mazières-sur-Béronne
(Source : ENCIS Environnement)



Figure 158 : Vue dégagée vers la ZIP depuis le sud-est de Pouffonds
(Source : ENCIS Environnement)



Figure 159 : Perception des deux parties de la ZIP depuis Gournay
(Source : ENCIS Environnement)

Depuis les routes principales

- **La D948 de l'ouest au sud-est de l'AER.** Cet axe relie Civray à Niort selon un axe sud-est / nord-ouest et traverse ainsi l'AER au sud de la ZIP. Des boisements sont dispersés le long de cet axe et laissent des espaces ouverts depuis lesquels la ZIP apparaît de manière dégagée. Selon l'éloignement, les perceptions peuvent être plus ou moins importantes puisqu'au plus proche, la D948 passe à environ 2 km au sud de la ZIP. **La sensibilité de cet axe vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP est jugée modérée.**
- **La D950 du sud-ouest au nord-est de l'AER.** Cet axe relie Saint-Jean-d'Angély à Poitiers et traverse l'AER selon un axe sud-ouest / nord-est. Souvent bordée de boisements ou d'une végétation arborée dense, la D950 dispose tout de même de larges ouvertures permettant des vues dégagées vers la ZIP. Dans les traversées de bourgs, les masques bâtis s'ajoutent aux masques végétaux. **La sensibilité de cet axe vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP est jugée modérée.**
- **La D737 au sud et à l'ouest de l'AER.** Cet axe relie St-Maixent-l'École à Chef-Boutonne. Même si les bords de route sont majoritairement dégagés, les boisements en arrière-plan masquent très souvent la ZIP. Ainsi, les vues ouvertes ne révèlent en réalité qu'une partie de la ZIP (partie haute). **La sensibilité de cet axe vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP est jugée faible.**
- **La D45 à l'est de l'AER.** Cet axe traverse l'AER selon un axe nord-ouest / sud-est. Au sud de Lezay, la végétation de bord de route et les boisements laissent des ouvertures régulières permettant des perceptions de la ZIP. Au nord de Lezay, les ouvertures se font plus rares et le relief participe aussi aux masques visuels. **La sensibilité de cet axe vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP est jugée faible.**
- **La D14 au nord-est de l'AER.** Cet axe reliant Couhé à Melle traverse l'AER et l'AEI selon un axe nord-est / sud-ouest pointant vers la ZIP. Celle-ci s'expose donc souvent aux perceptions d'autant que le contexte traversé est relativement ouvert. **La sensibilité de cet axe vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP est jugée modérée.**

De manière générale, dans l'AER, les filtres végétaux limitent les perceptions, qui restent partielles et intermittentes le long des axes de communication. Les sensibilités sont globalement faibles à modérées selon l'éloignement et l'importance des masques et filtres.



Figure 160 Abords boisés de la D950, la ZIP apparaît au gré des ouvertures

(Source : ENCIS Environnement)

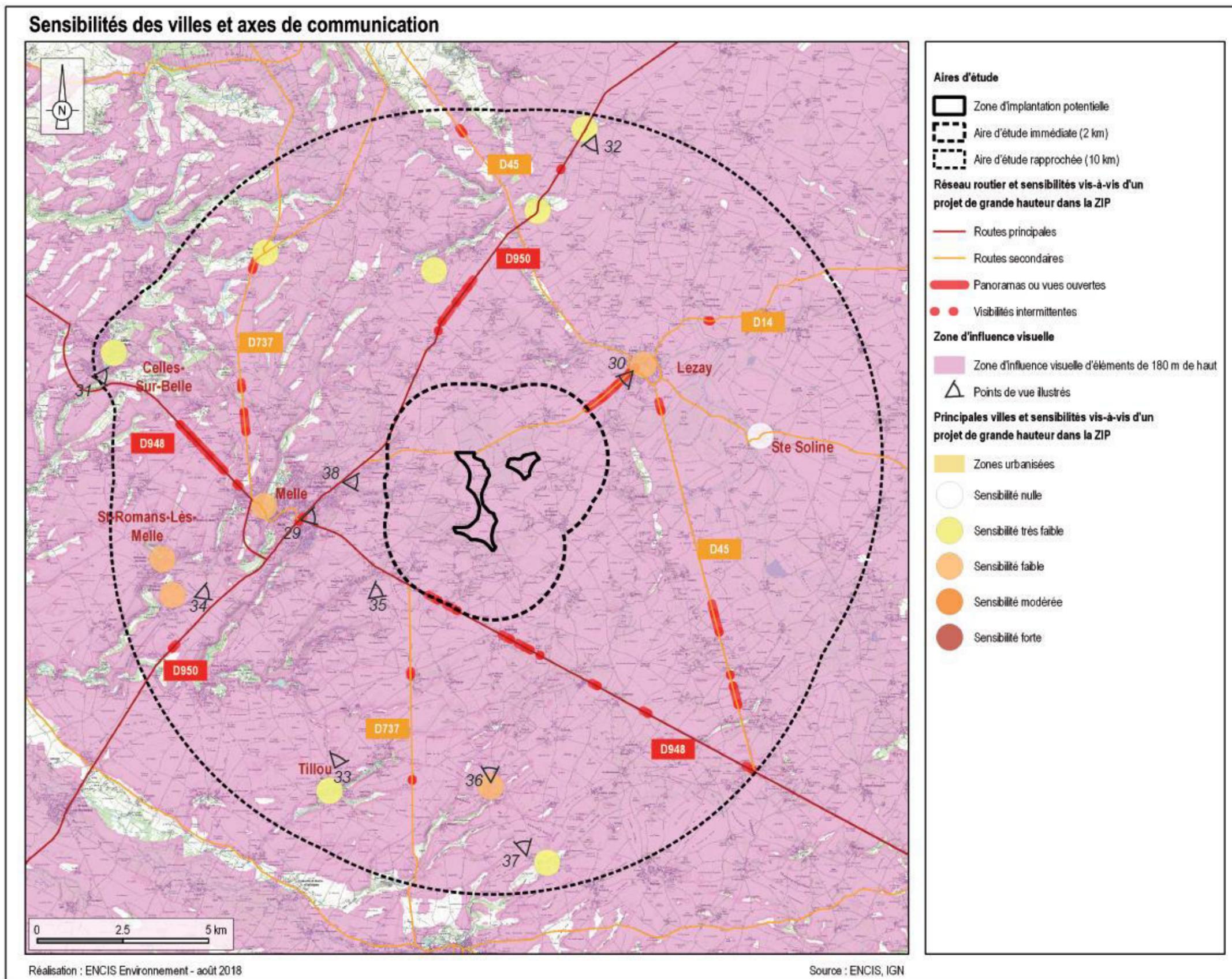


Figure 161 : Perceptions visuelles depuis les principales villes et les axes de communication principaux de l'aire d'étude rapprochée

(Source : ENCIS Environnement)

V. 2. 4. 3. Les éléments patrimoniaux de l'AER

Les monuments historiques

L'aire d'étude rapprochée comprend **27 monuments historiques, dont neuf classés** (dont un au patrimoine mondial de l'UNESCO), cinq partiellement classés, huit inscrits, quatre partiellement inscrits et un partiellement inscrit et classé. Leur localisation apparaît sur la carte ci-contre. Une grande partie des monuments inventoriés est localisée dans la ville de Melle. Il s'agit en grande partie de monuments religieux (églises, temples protestants) mais également de châteaux (4 dans l'AER) et de site mégalithiques (menhirs, dolmens).

Parmi les 27 monuments historiques de l'AER, un présente un enjeu fort (Eglise Saint-Hilaire), 14 des enjeux modérés et 12 des enjeux faibles. Aucun ne présente de sensibilité forte, trois présentent une sensibilité modérée et deux une sensibilité faible. Les autres présentent des sensibilités très faibles ou nulles. (Cf Tableau : Inventaire des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée p 79 de l'étude paysagère).



Photographie 46 : Eglise Saint-Savinien de Melle



Photographie 47 : Eglise de Saint-Léger-de-la-Martinière



Photographie 39 : Eglise de Chenay



Photographie 48 : Eglise de Maisonnay



Photographie 49 : Eglise des Alleuds

Figure 162 : Illustrations des quelques monuments historiques de l'AER

(Source : ENCIS Environnement)



Photographie 40 : La lanterne des morts du cimetière de Pers

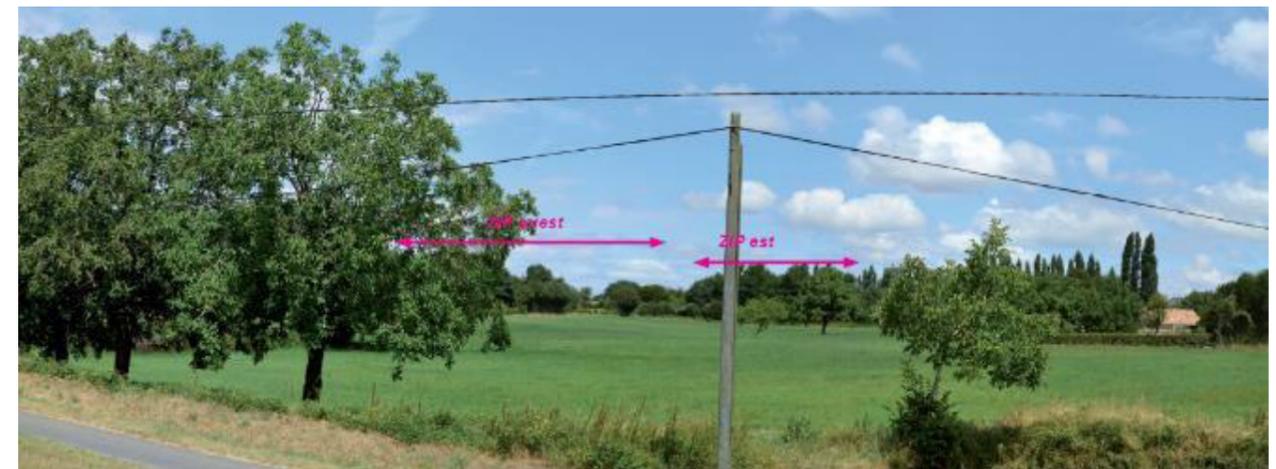


Figure 163 : Visibilité partielle de la ZIP depuis les abords de l'église de Maisonnay

(Source : ENCIS Environnement)